

Séance du 28 mars 2022 à 14h00

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 18 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de suffrages exprimés : 7

Présents :

Mesdames : PARROT Michelle - Thérèse MELLAC - Claire FOURNIER - Marie-Christine PEROTTO

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN - Claude JOSEPH

Absents : Mathieu BEAUFRERE - Monique VILANOVA - Patrice FOURNIER

Pouvoirs : Monique VILANOVA donne pouvoir à Claire FOURNIER

Secrétaire de séance : Jean-Louis CHAU-VAN

2 28.03.2022 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Monsieur Patrice FOURNIER

Monsieur le Président donne la parole à Madame MELLAC Thérèse afin qu'elle présente le compte administratif pour l'exercice 2021 concernant le budget du CCAS. Ces écritures en euros, se présentent de la façon suivante :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0 €
	Réalisé :	0 €
	Reste à réaliser :	0 €
Recettes	Prévu :	0 €
	Réalisé :	0 €
	Reste à réaliser :	0 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	7835,00 €
	Réalisé :	1502,34 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes :	Prévu :	7835,00 €
	Réalisé :	7835,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture

Déficit d'investissement :	0 €
Excédent de Fonctionnement :	6232,66 €
Résultat global :	6232,66 €

Monsieur le Président se retire de la salle afin de permettre aux membres présents de délibérer et de voter sur la gestion du CCAS de l'année écoulée.

Madame MELLAC Thérèse procède au vote du compte d'administratif.

AR Prefecture

047-264703158-20220328-2_28032022-DE
Reçu le 08/04/2022

Ainsi, ~~lorsque le résultat global (6232,66 €) et celui~~ de la section d'investissement sont positifs (0 €), il est possible de se dispenser de délibération d'affectation des résultats. Dans ce cas, les résultats de chaque section sont reportés "automatiquement", ici le fonctionnement.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'approuver le compte administratif 2021 établi par le président tel que présenté par Madame MELLAC Thérèse.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration
Fait à Roquefort, le 28/03/2022
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

Roquefort, le 28 mars 2022



Le président du CCAS
Patrice FOURNIER